

Le passif éventuel de l'État en vertu de sa garantie des prêts assurés sous le régime de la loi nationale de 1954 sur l'habitation s'établissait à 3,025 millions de dollars le 31 décembre 1960, comparativement à 2,678 millions le 31 décembre 1959.

TABLEAU 62

SOMMAIRE DE LA DETTE INDIRECTE OU PASSIF ÉVENTUEL AU 31 MARS 1961

	Montant impayé le 31 mars 1961 (provisoire)
Obligations et actions-déventures garanties par le gouvernement—	
Titres de chemins de fer garantis quant au principal et à l'intérêt—	
<i>Canadian Northern Ontario</i> , 3½%, échéance le 19 mai 1961.....	2,069,805
Grand-Tronc Pacifique, 3%, échéance le 1 ^{er} janvier 1962.....	26,465,130
Grand-Tronc Pacifique, 4%, échéance 1 ^{er} janvier 1962.....	7,999,074
National-Canadien, 2½%, échéance 1 ^{er} février 1963.....	250,000,000
National-Canadien, 5½%, échéance 15 décembre 1964 ⁽¹⁾	199,000,000
National-Canadien, 3%, échéance 3 janvier 1966.....	35,000,000
National-Canadien, 2½%, échéance 2 janvier 1967.....	50,000,000
National-Canadien, 4½%, échéance 1 ^{er} avril 1967 ⁽¹⁾	72,750,000
National-Canadien, 5½%, échéance 15 mai 1968 ⁽¹⁾	56,400,000
National-Canadien, 2½%, échéance 15 septembre 1969.....	70,000,000
National-Canadien, 2½%, échéance 16 janvier 1971.....	40,000,000
National-Canadien, 3½%, échéance 1 ^{er} février 1974.....	200,000,000
National-Canadien, 2½%, échéance 15 juin 1975.....	6,000,000
National-Canadien, 5%, échéance 15 mai 1977 ⁽¹⁾	85,950,000
National-Canadien, 4½%, échéance 1 ^{er} février 1981.....	300,000,000
National-Canadien, 5½%, échéance 1 ^{er} janvier 1985 ⁽¹⁾	99,500,000
National-Canadien, 5%, échéance 1 ^{er} octobre 1987 ⁽¹⁾	171,500,000
Titres de chemins de fer garantis quant à l'intérêt seulement—	1,672,634,009
Actions-déventures du Grand-Tronc, 5%, perpétuelles.....	51,190
Actions-déventures du Grand-Tronc, 4%, perpétuelles.....	5,054
	56,244
	1,672,690,253
Autres garanties et éléments de passif éventuels—	
Dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada.....	656,295,000
Prêts consentis par des institutions de prêts autorisées en vertu des lois nationales sur l'habitation antérieures à la loi de 1954.....	somme indéterminée
Prêts consentis par des prêteurs en vertu de la partie 4 de la loi nationale sur l'habitation (1954) pour l'amélioration et l'agrandissement de maisons.....	7,526,556
Prêts assurés consentis par des prêteurs autorisés en vertu de la loi nationale sur l'habitation de 1954.....	3,017,404,029
Garanties aux propriétaires de revenus provenant d'entreprises d'habitations à loyer modique.....	somme indéterminée
Garanties sous le régime de la partie 1 de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.....	104,164,661
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.....	45,426,489
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.....	209,136
Prêts consentis par les banques à charte et les coopératives de crédit sous l'empire de la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.....	146,747
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grains des Prairies.....	92,374
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts relatifs au grain des Prairies.....	6,661
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts aux petites entreprises.....	49,390
Prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé.....	125,560,000
Prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé, en conformité de la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.....	31,000
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.....	35,830,000
	3,992,742,043
TOTAL.....	5,665,432,296

⁽¹⁾ Les montants des émissions primitives étaient les suivants: échéance 1964, \$200,000,000; échéance 1967, \$75,000,000; échéance 1968, \$60,000,000; échéance 1977, \$90,000,000; échéance 1985, \$100,000,000; échéance 1987, \$175,000,000. Au 31 mars 1961, ces montants se trouvaient réduits de \$1,000,000, \$2,250,000, \$3,600,000, \$4,050,000, \$500,000 et \$3,500,000 respectivement, par suite des opérations de la caisse d'achat de la compagnie.